

c) Par conséquent, dans les programmes, conférences et journaux démocratiques chrétiens, on peut traiter toutes les questions qui tendent au triomphe de la charité en faveur du peuple, et qui constituent le véritable objet de la démocratie chrétienne.

d) Les journaux démocratiques chrétiens peuvent également donner des informations et des appréciations sur les faits et opinions politiques, mais sans prétendre parler au nom de l'Eglise, ni imposer leur manière de voir dans les matières où la discussion est libre, comme si ceux qui pensent autrement qu'eux n'étaient pas de sincères catholiques.

e) Et il ne suffit pas que les démocrates chrétiens ne parlent point au nom de l'Eglise lorsqu'ils traitent de sujets purement politiques ; en Italie, il est aussi nécessaire qu'ils s'abstiennent de participer à une action politique quelconque, suivant l'esprit et la lettre de ces deux avertissements pontificaux : " Autant le concours des catholiques aux élections administratives est à louer et plus que jamais à favoriser, autant il faut l'éviter dans les élections politiques, comme non expédient pour des raisons d'ordre très élevé, dont une des principales est la situation faite au Souverain Pontife, laquelle, à coup sûr, ne peut être compatible avec l'entière liberté et indépendance de son ministère apostolique " (*Lettre à S. Em. le cardinal Parocchi*, 14 mai 1895). — " Dans l'état actuel des choses, l'action des catholiques italiens, demeurant étrangère à la politique, se concentre sur le terrain social et religieux ; elle a pour but de moraliser les populations, de les rendre obéissantes à l'Eglise et à son Chef, de les éloigner des